



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : PU/2026/3712

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial (CoDT) il est saisi d'une demande de : ~~Permis d'urbanisme~~ ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ ~~permis d'urbanisation~~ ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ ~~certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est **Monsieur et Madame Arnaud - Samantha MIGNOLET - ALLAIN** demeurant **rue de la Halette 157 à 4101 SERAING (JEMEPPE)**.

Le terrain concerné est situé **rue de la Halette 157 à 4101 SERAING (JEMEPPE)** et est cadastré **9e division section B n° 191L2**

Le projet vise à "**construire une annexe (séjour) à l'habitation unifamiliale** " et présente les caractéristiques suivantes :

L'habitation transformée présente une profondeur de ± 19 mètres et dépasse de plus de quatre mètres l'habitation voisine.

Article R.IV.40-2, §1er, 2° du CoDT : "(...) sont soumises à une annonce de projet les demandes de permis d'urbanisation qui permettent les actes et travaux suivants et les demandes de permis d'urbanisme relatives aux actes et travaux suivants, ainsi que les demandes de certificats d'urbanisme n°2 ayant le même objet :

(...)

2° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;"

Le dossier peut être consulté durant la période d'annonce au Service de l'Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING,

les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Philippe PIRARD (04/330.86.85)**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **18 septembre 2026 au 2 octobre 2026 au collège communal :**

- par courrier postal à Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courriel à : enquete.urbanisme@seraing.be

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 3 avril 2025)
(CDLD art. L1132-5)

Philippe PIRARD
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 13 février 2025)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

M^{me} GELDOLF
TROISIÈME ÉCHEVINE